

# COLLECTIF LAÏQUE

---

## COMMUNIQUÉ

### LA LAÏCITÉ S'APPLIQUE AUSSI AU SÉNAT !

Le Collectif laïque condamne fermement le contournement de la laïcité que constitue la mise en place d'un dialogue institutionnel du Président et des groupes politiques du Sénat avec des responsables des cultes.

La loi de séparation des Églises et de l'État (art.2), confortée par la Constitution, exclut expressément toute reconnaissance des cultes par la République. En revanche, des auditions de représentants associatifs ou de courants philosophiques et religieux par les commissions ressortissent des travaux parlementaires normaux.

Cette décision vient s'ajouter à de nombreuses dérives du même type constatées dans les collectivités territoriales.

Nos concitoyens, croyants ou non, attachés à la laïcité et à la démocratie ne peuvent accepter que des dignitaires religieux soient considérés par des élus du peuple comme qualifiés pour s'exprimer en leur nom.

Enfin, nous refusons que les conceptions régressives de la vie en société (opposition à l'IVG ; à l'égalité devant le mariage, au droit de mourir dans la dignité, à l'égalité entre les hommes et les femmes...), portées par des responsables religieux puissent s'imposer par le biais de ces réunions institutionnalisées, comme elles le font dans plusieurs pays européens.

Paris, le 16 juin 2016

#### **Associations signataires :**

- AWSA-France
- C.A.E.D.E.L. – Mouvement Europe et Laïcité
- Le Chevalier de la Barre
- C.N.A.F.A.L.
- Les Comités 1905
- Fédération Française « Le Droit Humain »
- EGALE
- Grande Loge Féminine de France
- Grande Loge Mixte de France
- Grande Loge Mixte Universelle
- Grand Orient de France
- Association Laïcité Liberté
- Comité Laïcité-République
- Association Libres Mariannes
- Association des Libres Penseurs de France (A.D.L.P.F.)
- Observatoire International de la Laïcité
- Observatoire de la Laïcité du Val d'Oise
- Regards de Femmes
- Union des Familles Laïques (U.F.A.L.)